

Compte rendu de la deuxième rencontre du Comité de surveillance concernant la problématique de la bande aménagée à l'arrière des propriétés de la rue Bénoni-Robert, tenue à la salle des pléniers de l'hôtel de ville, sise au 777 rue Laurier, le 4 octobre 2018 à 19h.

PRÉSENCES

Résidents de la rue Bénoni-Robert

1118 Mario Perron
1130 Sylvie Laramée
1140 Christiane Brouillette
1154 Maryse Moreau et Gilbert Parent

Ville de Beloeil

Réginald Gagnon, conseiller – District #7
Mario Lachapelle, directeur adjoint – Service des travaux publics

Sylvie Lacombe, secrétaire à la Direction générale | Bureau du citoyen est présente pour consigner les notes.

La réunion débute à 19h00 et monsieur Gagnon souhaite la bienvenue à tous et laisse la parole au directeur adjoint du Service des travaux publics.

Mario Lachapelle fait un bref topo de la situation et informe que six (6) interventions de différents niveaux furent effectuées à ce jour. Puis il mentionne que quand le mandat fut donné à Nature-Action Québec, il était difficile à ce moment de quantifier le nombre d'interventions qui seraient nécessaire. Par contre, la Ville s'est vite ajustée à la situation existante.

Initialement le plan de match était d'essayer de déplacer/enlever les arbres et arbustes situés trop près des clôtures, éradiquer les mauvaises herbes et installer un tapis naturel (sur une largeur d'un mètre) de plantes non envahissantes (exemples : trèfle blanc, du thym, etc...) La situation n'est pas généralisée selon Mario Lachapelle, des tailles d'arbres et d'arbustes furent effectuées afin de conserver l'intimité des propriétaires de la rue Bénoni-Robert.

La Ville, en collaboration avec Nature-Action, ont entretenu les vivaces et les essences le long de la clôture. Les prochaines phases seront axées le long du ruisseau.

La Ville prévoit faire les travaux d'ici deux semaines environ.

TOUR DE TABLE

Mario Perron

Monsieur Perron mentionne qu'il était en vacances lorsque les travaux furent effectués mais lorsqu'il est revenu, il a constaté une nette amélioration. Si cette perspective se maintient comme cela, les travaux effectués à ce jour feraient l'affaire, en autant que la Ville continue à faire l'entretien régulièrement.

Mario Lachapelle lui confirme qu'il est de l'intention de la Ville de poursuivre l'entretien mis en place.

Christiane Brouillette

Madame Brouillette mentionne qu'elle est satisfaite des travaux. Le fait d'avoir coupé court toutes mauvaises herbes près de la clôture a beaucoup aidé. Par contre, les racines y sont toujours omniprésentes. La taille des arbustes et des arbres a beaucoup amélioré la situation. C'est beaucoup plus aéré et les oiseaux y sont revenus en très grand nombre.

Suzanne Bachand mentionne que le fait d'avoir gardé une taille directionnelle mais tout en coupant les branches nuisibles allant vers les cours a naturellement aidé à dégager et ainsi revaloriser le site. Naturellement, la problématique de roseaux et de phragmite exotique est encore présente.

Sylvie Laramée

Madame Laramée demande s'il serait possible de couper les vignes de raisins car les oiseaux viennent en manger les fruits et leurs fientes causent beaucoup de désagrément aux propriétaires. Elle informe que depuis les travaux ont été effectués, tout est beau et propre. Si la Ville continue régulièrement l'entretien régulièrement, tout devrait bien aller.

Gilbert Parent

Après avoir pris connaissance du dernier compte rendu, monsieur Parent mentionne que l'échéancier planifié lors de la dernière rencontre n'a pas été respecté. Peu de travail a été effectué en juillet et août. Ce n'est qu'à la fin août que deux personnes se sont finalement présentées pour faire l'enlèvement des mauvaises herbes et des plantes envahissantes empiétant sur les propriétés situées dans la zone près des clôtures. Il intervient en disant que l'échéancier se doit d'être respecté rigoureusement.

Mario Lachapelle rappelle qu'un mandat de quarante (40) heures a été octroyé pour la réalisation des travaux. Effectivement, en juillet | août l'enlèvement des mauvaises herbes, des plantes envahissantes empiétant sur les propriétés situées dans la zone près des clôtures ainsi que la taille seulement aux arbustes étaient prévus; ce qui a été fait plus tardivement à cause de dame nature.

Il rappelle aussi qu'en septembre | octobre, nous devons mettre l'effort pour la relocalisation des arbustes sauf ceux que nous risquons de perdre par le froid hivernal et que dans un contexte idéal, l'ensemencement (idéalement un mixte de trèfles et autres semences) devrait être aussi effectué à cette période de l'année afin que cela prenne au printemps 2019. Nous en sommes rendus à cette étape. Mario affirme que des sommes sont encore disponibles dans l'enveloppe budgétaire allouée pour la réalisation des travaux.

Le conseiller du district, monsieur Gagnon, rappelle que la première étape était de faire un méchant nettoyage des herbes envahissantes parcourant le long des clôtures et que la deuxième étape visée serait le déplacement des arbustes | arbres pour enrayer les animaux nuisibles qui s'y promènent. Il mentionne qu'effectivement se souvenir que le mandat initial voulait le déplacement de certaines essences présentes, et ce, sans risque de causer leur perte au passage de l'hiver. La Ville a toutefois décidé de réaligner le tir et l'approche envisagée a été le respect du couloir d'un mètre afin de maximiser le risque sans perte d'essences.

Suzanne Bachand mentionne que selon l'expertise des horticulteurs les chances de survie des végétaux étaient très faibles, le pourquoi que nous n'avons pas procédé à leur déplacement mais qu'à leur entretien et leur taille. La Ville aurait perdu leur investissement. Elle rappelle qu'il faut planter des végétaux sinon il y aura envahissement de phragmite exotique, de roseaux et d'herbe à poux.

D'emblée Mario Lachapelle réitère que nous devons faire des coupes en fonction de pouvoir réaliser le fauchage pour le un mètre le long de la clôture. Il est d'avis que le niveau d'entretien effectué à ce jour doit demeurer. Quelques variations peuvent être apportées mais il est garanti que l'entretien doit être maintenu à chaque année. Par la suite, en ce qui a trait aux arrières lots, les demandes particulières seront étudiées cas par cas.

Mario Perron

Demande s'il n'y aurait pas lieu d'établir un plan d'actions et d'avoir des procédures en place bien définies afin de posséder un dossier actif en permanence.

Mario Lachapelle affirme qu'il est dans l'intention de la Ville de maintenir le niveau d'entretien et les tailles actuellement effectués. Il confirme également que les travaux seront prolongés tout le long de la piste cyclable jusqu'à la rue Denise-Asselin, puisque les coûts furent réajustés au budget.

De plus, Mario rassure les membres du comité de surveillance que les sommes restantes déjà budgétées serviront l'an prochain à l'entretien de la bande aménagée à l'arrière des propriétés de la rue Bénoni-Robert. Ne reste qu'à monsieur Réginald Gagnon de faire en sorte de les maintenir.

Gilbert Parent

Tous les gens au départ ne voulaient pas d'arbustes | arbres dans le couloir d'un mètre. Nous sommes les représentants, les gens mandatés pour faire respecter l'entente initiale exprimée par les résidents.

Monsieur Gagnon demande s'il serait convenable de communiquer avec tous afin d'obtenir un point de vue général. Après discussions, les membres du comité conviennent de convoquer les résidents avant l'adoption des budgets prévue le 3 novembre prochain.

La Ville désire garder les arbres | les arbustes en les taillant et en y maintenant un entretien régulier. Si les citoyens veulent toujours le respect du «un mètre» sans arbustes, nous procéderons ainsi.

Maryse Moreau

Mentionne qu'il est très difficile de trouver les comptes rendus des rencontres du comité de surveillance sur le site Internet de la Ville et que les travaux furent réalisés tardivement dans la saison estivale, qu'ils devraient être effectués plutôt fin avril, début mai. Par contre, elle est très satisfaite du ménage effectuée à ce jour car avait préoccupation de la maladie de Lyme. Serait bien contente s'il y aurait des entretiens réguliers et d'avoir le même traitement dans la bande arrière de chez elle, comme ceux effectués par les employés municipaux dans les plates-bandes de fleurs, les mosaïques, etc...

Point 1 : Site Internet : nous ferons quelques démarches afin que cette problématique soit résolue

Point 2 : Travaux – Octroi des contrats : nous prenons note de faire partir les soumissions en janvier

Point 3 : Entretien de la bande : maintien d'un entretien vigoureux de cet espace vert sur une base régulière est de rigueur

CONCLUSION

En prenant en considération tous les éléments mentionnés au présent compte rendu, il est convenu de refaire une consultation citoyenne auprès des résidents adossés à la bande aménagée à l'arrière des propriétés de la rue Bénoni-Robert.

Cette consultation aura comme objectifs de :

- Faire un état de la situation depuis la dernière rencontre du 6 juin 2018;
- Demander aux citoyens de choisir entre 2 options :
 1. L'entretien unique des plantes, arbustes et herbage sur une largeur d'un mètre; ou
 2. Faire comme le plan original (déplacer/enlever les arbres et arbustes situés trop près des clôtures, éradiquer les mauvaises herbes et installer un tapis naturel (sur une largeur d'un mètre) de plantes non envahissantes (exemples : trèfle blanc, du thym, etc...))

Une invitation par lettre sera envoyée à tous les citoyens impliqués, pour une rencontre fixée le **mercredi 24 octobre 2018**, à 19 heures, au Centre des Loisirs de Beloeil.

Le présent compte rendu y sera annexé.

Monsieur Réginald Gagnon remercie chaleureusement tous ceux présents ce soir.

Rédigé par : Sylvie Lacombe, secrétaire
Direction générale
Bureau du citoyen

